

En page 2 :
UNE DÉCLARATION
DE M. MAURICE RAYNAUD
ANCIEN MINISTRE
SUR LE STOCKAGE

* LE SÉNAT A VOTÉ L'ENSEMBLE DU PROJET D'IMPOTS NOUVEAUX *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.461.

PARIS, SEINE ET SEIN-E-OUVE : 20 cent.
Départements, Belgique, 6^e-Duché de Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent.
étranger . 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73-02-75-15.00 — Adr. Tél. : Excelsior-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

JEUDI
3
JUIN
1920

Il n'y a qu'un moyen d'être libre, c'est de mépriser les choses qui ne dépendent point de nous.
ÉPICRATE.

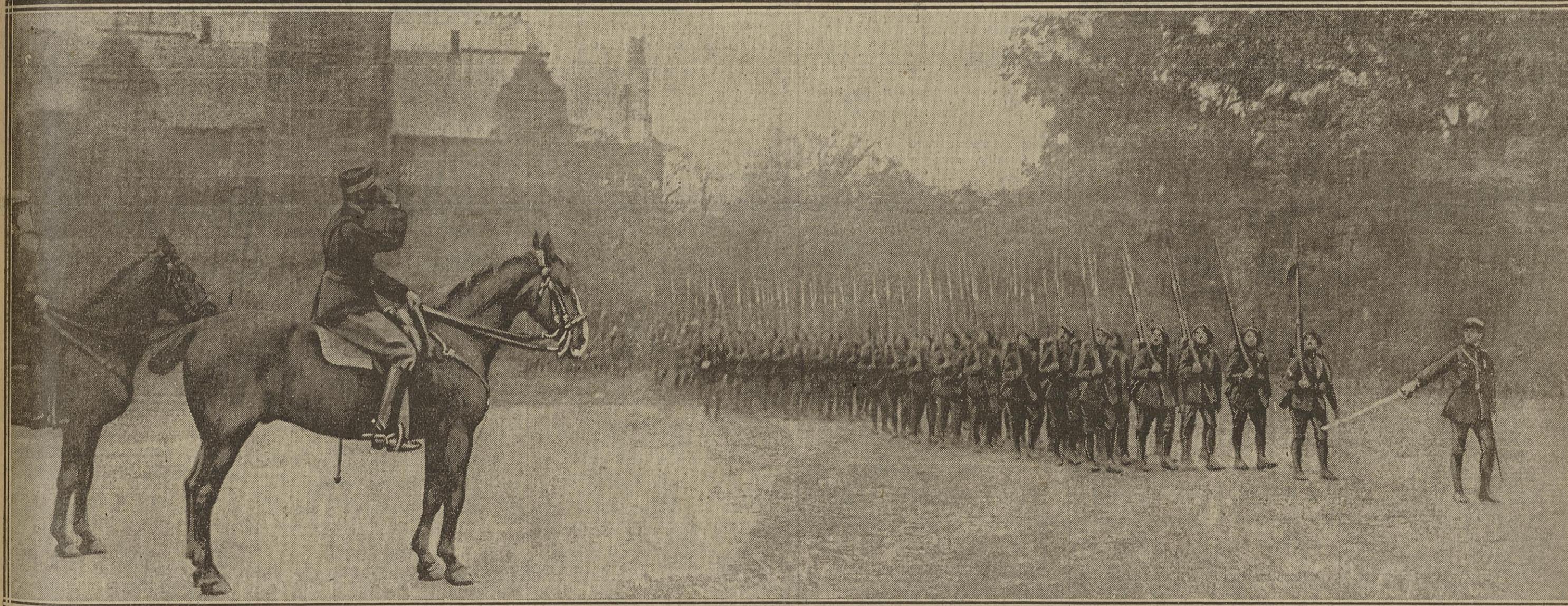
LES FRANÇAIS QUI ONT OCCUPÉ LE SCHLESWIG SONT FÊTÉS A COPENHAGUE



LES CHASSEURS ALPINS SUR LA PLACE KONGENS NYTOW



UN DÉTACHEMENT D'INFANTERIE TRAVERSE LA VILLE



LE 22^e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS DÉFILE DEVANT LE ROI CHRISTIAN X, SUR LA PLACE DU CHATEAU DE ROSENBOURG



LE SOUVERAIN PASSE LES CHASSEURS ALPINS EN REVUE

Avant leur départ de Copenhague, les troupes françaises qui ont occupé le Schleswig pendant la période de plébiscite ont été fêtées avec enthousiasme par les autorités et la population. Accompagné par le prince Waldemar, généralissime, le roi a passé en revue le 22^e bataillon de chasseurs-alpins. Au cours



IL REMET AUX OFFICIERS LA CROIX DE CHEVALIER DE DANEBROG

de cette prise d'armes, le souverain a remis à tous nos officiers la croix de chevalier de l'ordre de Dannebrog. Une réception fut organisée au palais de Christianbourg, où siège le Parlement. M. Neerjaard, président du Conseil, présida le dîner d'adieu offert aux chasseurs alpins et aux marins du « Téméraire ».

"EXCELSIOR" EN PAYS RHENANS

LE DR DORTEN TRAVAILLE A AFFRANCHIR LA RHÉNANIE DU JOUG PRUSSIEN

Les forces séparatistes de la Bavière, de la Saxe et de la Rhénanie viennent de décider de s'unir pour une action commune en vue de hâter la constitution et l'avènement d'une république rhénane.

Le Dr Derten a renoncé à la présidence de la future république et désirerait être son ambassadeur dans la capitale de la France.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

WIESBADEN, 1^{er} juin. — Wiesbaden, la ville d'eaux agréable des pays rhénans, est le centre d'un nationalisme spécial. De nombreux généraux du kaiser vivent là leur retraite et les junkers de l'aristocratie ou de la bourgeoisie allemande se promènent, certains il est vrai, mais sans avoir abandonné leur morgue hautaine.

Les rues offrent un aspect d'internationalisme amusant : de toute les coins de l'Allemagne, des familles nommées sont arrivées à Wiesbaden, curieuses de connaître le régime de l'occupation et de coudoyer les Français. Nos officiers assistent à l'Opéra aux représentations wagériennes ; on interprète, au Kurhaus, les chefs-d'œuvre de chez nous, et Hans-Joachim Ziegler, le célèbre danseur rhénane, même, aux applaudissements de tous, les phrases musicales de Massenet et de Saint-Saëns.

Les Allemands demeurent désappointés devant l'attitude correcte de nos troupes. Wiesbaden n'est pas seulement une station thermale, c'est encore le centre d'un mouvement politique important, car le docteur Derten a failli en faire une capitale.

Le mouvement séparatiste

La Rhénanie-Westphalie représente à elle seule les trois quarts de la production industrielle du Reich. C'est la région nouvelle riche de l'Allemagne, car, pendant les cinq années de la guerre, les usines d'Essen, de Düsseldorf, de Duisbourg et de Cologne, fournisseuses de l'armée, ont formidableness enrichi les populations rhénanes.

Les échos de la loi fiscale élaborée par le Reichstag inquiètent les industriels de la Rhénanie. Ils sollicitent donc du gouvernement de Berlin l'autorisation de transformer leur province en un Etat autonome, sujet à un régime politique et financier spécial.

La Prusse, peu désireuse de laisser s'échapper une si fructueuse source de revenus, répondit à cette demande par une fin de non-recevoir. Elle la motiva par un article de loi prévoyant qu'une province pourrait se détacher de l'Allemagne à la condition que les deux tiers de la population soient partisans par deux référendums exécutés à deux ans d'intervalle.

Cette réponse mécontenta les séparatistes... Une agitation s'ensuivit. Des partis se consolident. Cependant, grâce à une énergique campagne de Berlin, qui plaça la question sur un terrain national, les meneurs furent intimidés par les menaces du Reich, et au nom du *Deutschland über alles*, des dissidences se produisirent.

Les fidèles envisagèrent malgré tout un coup d'Etat, mais un désaccord entre Cologne et Wiesbaden, sur le choix du chef du parti, devait amener par la suite une scission entre les deux comités et faire échouer l'aventure.

Le docteur Derten lança le 1^{er} juin de Wiesbaden, une proclamation aux populations rhénanes : il s'y présentait comme le président de la nouvelle république.

Le mouvement révolutionnaire ne fut pas suivi, et devant l'unité allemande une fois encore fortifiée, on songea avec émotion aux lignes prophétiques que Victor Hugo écrivit en pensant aux bords du Rhin : « Il y avait en là, autrefois, des géants ; il y avait là, maintenant, des fantômes. Là, en effet, il y a six siècles, d'autres Titans ont lutté contre un autre Jupiter ; ces Titans, ce sont les Burgraves ; ce Jupiter, c'est l'empereur d'Allemagne. »

Chez le Dr Derten

J'ai rencontré le docteur Derten avant et après le réveil nationaliste de Berlin ; il en était au courant et me l'avait laissé pressentir.

Ce régionaliste, qui a la belle ambition de rousseur les fantômes, de faire revivre les Titans du Rhin et d'animer à nouveau les châteaux des Burgraves, habite sur le haut d'une colline dans une riche villa. Ses serviteurs travaillent auprès de lui et tout ce monde en silence se prépare à affranchir la Rhénanie du joug prussien. Des policiers allemands veillent, malveillants, aux alentours : Derten est suspect de francophobie et plusieurs tentatives d'assassinat ont été lâchement commises sur sa personne.

— J'arrive de la Bavière, me dit-il. J'ai assisté là-bas à une séance tumultueuse, mais j'en apporte l'assurance que les forces séparatistes de la Bavière, de la Saxe et de la Rhénanie seront unies pour une action commune. Nous touchons au but, me confie-t-il. Des ministres mêmes partagent mes vues... Gessler, lui aussi, ne reste pas insensible à nos projets.

— Croyez-vous à la possibilité de leur réalisation ?

— Ce serait déjà chose faite, si les Anglais, à Cologne, facilitaient nos efforts.

ROME-TOKIO EN AVION



Les lieutenants italiens Ferrarin et Mastri, qui viennent d'arriver à Tokio, ayant effectué en trois mois et demi ce gigantesque raid de dix-sept mille kilomètres. Une navigation formidable a été faite aux deux intrépides aviateurs à leur arrivage à l'aérodrome de Tokio, où se pressait une foule innombrable.

EXCELSIOR

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE

LA CHAMBRE S'OCCUPE DES PARIS CLANDESTINS AUX COURSES

M. Queuille, secrétaire d'Etat, promet que les questions posées par MM. Bouyssou et Maurice de Rothschild seront étudiées.

On discutera ce matin le budget de l'Alsace-Lorraine, à propos duquel on prévoit un débat animé.

La Chambre a continué, hier après-midi, la discussion du budget de l'Agriculture, dont elle a voté une trentaine de chapitres.

Incident, à l'occasion du chapitre 8, il fut question des courses de chevaux et des paris clandestins.

M. Bouyssou, député des Landes, signala, en effet, l'augmentation considérable du chiffre de ces paris à Paris et dans les grandes villes :

— Le bookmaker est, dit-il, le roi de la capitale : concierges, chasseurs, garçons de café et de restaurant, petits boutiquiers lui servent à la fois de clients et de rabatteurs. Le télégraphe se fait lui-même le complice du jeu, venant à Paris la dépêche suivante : « Nous n'acceptons pas d'ambiguïté sur la somme dépassant 2,500 francs. » Et il ne s'agissait pas de cette paire épiscopale bien connue qui est de la famille du quartz, mais d'un cheval qui a couru à Saint-Cloud et rapporté 34 francs.

Le député des Landes évalua à 10 millions par jour le chiffre des paris clandestins sur lesquels l'Etat perd le pourcentage qu'il prélève sur les paris faits sur les hippodromes. Il soutint donc qu'il y avait lieu de soumettre ces paris à l'impôt, rappelant que M. Rouvier, ministre des Finances, ayant suggéré.

— En Italie, dit-il, le bookmaker n'existe plus sous le nom de paris clandestins. Des fermiers généraux l'ont fait, il y a peu, après décret d'un cautionnement, l'entreprise des jeux fut se passer au grand jour. L'Allemand, en 1913, avait chargé la « Deutsche Bank » d'organiser le pari mutuel en dehors des hippodromes.

M. Bouyssou demanda donc à la Chambre d'étudier cette question.

M. Maurice de Rothschild réclama nettement la fermeture des établissements où l'on repoit les paris clandestins et l'expulsion des bookmakers des champs de courses.

Il rappela, d'ailleurs, la sanction prise tout récemment par les commissaires des courses contre un jeune jockey qui reconnut avoir « tiré » son cheval, et montra le danger qu'il y avait à permettre à des bookmakers, qui ont reçu sur un cheval des paris importants, d'associer ou de tenter d'associer des jockeys à leurs bénéfices en leur faisant « tirer » ce cheval, c'est-à-dire en l'empêchant de gagner.

— Nous avons, heureusement, des jockeys honnêtes, dit M. Maurice de Rothschild ; mais ils ne sont pas tous ! Pour un jockey pris la main dans le sac — ou plutôt les mains tirant les rênes — il y en est beaucoup qui échappent aux commissaires.

M. Queuille, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, promit que les deux questions posées par MM. Bouyssou et Maurice de Rothschild seraient étudiées.

Les chapitres défilèrent ensuite rapidement.

Signalons le rejet, par 440 voix contre 157, d'une demande d'augmentation de crédit proposée par M. Compère-Morel ; une intervention de M. Berthon, qui réclama des primes à la production du miel.

Le ministre de la R. W. approuve ces propositions de la façon la plus complète (volt und voll) et demande aux deux chefs de corps de neveiller à la bonne utilisation des crédits offerts à l'intérêt de la patrie, de façon que l'on puisse, plus tard, remettre la main sur eux.

A ce sujet, le ministre de la R. W. fait observer l'intérêt qu'il y a à maintenir, aussi qu'il soit possible, l'union et la cohésion entre tous les officiers « actifs » et « inactifs ».

— A ce sujet, M. Pasqual demanda si l'on s'était préoccupé d'obtenir des Allemands la restitution des ruches et des abeilles qu'ils enlevèrent dans nos régions du Nord et de l'Est, où l'apiculture était florissante avant la guerre.

M. Plissonnier obtint, d'autre part, malgré l'opposition du gouvernement, un relèvement de crédit de 7 millions pour augmenter les subventions aux offices agricoles départementaux et régionaux.

La discussion continuera cet après-midi, la séance du matin devant être consacrée au budget de l'Alsace-Lorraine.

Maxime BAZÉ.

Briguerez-vous toujours la présidence de la République dans la nouvelle Rhénanie ?

— Non.

— Mais alors vous désirez être...

— Soit ambassadeur à Paris.

Je me lève en laissant le docteur Derten à ses réves, à ses illusions peut-être. La République rhénane me paraît compromise. C'est dommage, car il est évident qu'un Etat autonome en Rhénano-Westphalie constituerait une garantie de sécurité pour la paix de l'Europe.

Et maintenant ?

Comment se réalisera ce mouvement ? Je ne crois pas au succès du parti socialiste indépendant qui se groupe à Cologne autour du journal *la République Rhénane*.

Les nationalistes accaparent alors les ambitions séparatistes des bords du Rhin ; ils les réaliseront à la façon de Kapp et de von Lüttwitz. En Allemagne, nationa-

lisme signifie revanche, mépris du traité de Versailles et haine des vainqueurs. Soyons prudents et évitons, par une neutralité trop bienveillante, de soutenir un parti qui se fortifie chaque jour davantage.

Qu'on en juge par un document indiscutable : il nous est communiqué par l'*Echo du Rhin*.

Ministère de la R. W. Berlin NW., le 20/2/30

A. Z. 712/2/22, secret Letzigerstrasse

SECRET

Plusieurs chefs de corps, se basant sur ma circulaire du 12/12/19 A. Z. 3337 11/12/19, relative au placement d'anciens officiers « actifs » et « inactifs » ont proposé de laisser, pour le moment, les intérêts dans leur emploi actuel, au mépris des conditions de l'armistice.

Le ministère de la R. W. approuve ces propositions de la façon la plus complète (volt und voll) et demande aux deux chefs de corps de veiller à la bonne utilisation des crédits offerts à l'intérêt de la patrie, de façon que l'on puisse, plus tard, remettre la main sur eux.

A ce sujet, le ministre de la R. W. fait observer l'intérêt qu'il y a à maintenir, aussi qu'il soit possible, l'union et la cohésion entre tous les officiers « actifs » et « inactifs ».

— A ce sujet, M. Pasqual demanda si l'on s'était préoccupé d'obtenir des Allemands la restitution des ruches et des abeilles qu'ils enlevèrent dans nos régions du Nord et de l'Est, où l'apiculture était florissante avant la guerre.

Maxime BAZÉ.

A partir du 1^{er} juillet prochain les monnaies françaises cesseront d'avoir cours légal en Suisse

Une révolte de paysans en Russie méridionale aurait été réprimée de la manière la plus sanglante

LONDRES, 2 juin. — Selon des informations reçues dans les milieux bien informés de Londres, un soulèvement d'une certaine gravité aurait eu lieu parmi les paysans du sud de la Russie. La répression aurait été des plus sanglantes. Des centaines de paysans ont été tués et plusieurs villages entièrement détruits.

Une mission française en Roumanie

BUCHAREST, 2 juin. — Les journaux annoncent une nombreuse mission militaire française attendue pour la fin du mois à Focșani. Dans cette mission figuraient dix généraux français envoyés pour décorer le village de Marasesti. Il y aura de grandes fêtes à cette occasion.

— Je prévoyaient des sanctions, des pénalités ; on ne fait rien sans procédure. J'é-

tais de notre départ, nous avons vu sur un qual, près des grands bassins, mille tonnes de papier pour impression provenant de Scandinavie. Il est là depuis le 1^{er} mai. Ce papier, sous plateau de bois et en bobines, représente trois millions de francs immobilisés. C'est une marchandise extrêmement fragile, non abritée, non protégée, non surveillée, et une partie seulement a été sommairement bâchée. Elle attend l'opération du dédouanement, son recharge sur péniches et son acheminement sur la Seine jusqu'au quai d'Austerlitz. Péniblement, elle a été assurée au taux de 1 fr. 50 0/0 et se trouve donc grevée de 45.000 francs de frais supplémentaires. Mais l'assurance ne couvre que des risques financiers. Elle se montre pratiquement insuffisante quand il y a pénurie, ce qui est le cas en l'espèce. En temps normal, une marchandise perdue se remplace ; actuellement, si elle devient inutilisable, il y a, au point de vue matériel, perte totale pour la consommation.

Le stockage

En ce qui concerne les stocks, nous les avons vus tour à tour avoués ou dénoncés, mais le plus souvent défendus.

Un économiste du Havre, spécialisé de la question, M. Jules Avril, est un de ceux qui l'ont fait avec le plus de précision et le plus de désintéressement. Pour lui, comme pour les détenteurs, « le marché commercial havrais doit sa vitalité aux docks, entrepôts et magasins généraux ».

— Le récipé-de-warrant, remis dès l'embargo, déclare-t-il, constitue un merveilleux instrument de crédit qui joue un rôle capital dans notre commerce. Aussi, nos négociants peuvent-ils, à l'époque de la récession, importer les produits brésiliens ou américains, articles principaux de notre place — en quantité suffisamment grande pour assurer la consommation pendant l'année entière. Si le Havre a pu se placer au premier rang parmi les ports français pour l'importation des cafés, des cotonniers, des poivres, du cuivre, du cacao et du caoutchouc, il le doit à la création de ses docks et de ses magasins où sont conservés des stocks importants. »

CE QUE NOUS DIT M. RAYNAUD

Nous avons dit que M. Raynaud, ancien ministre de l'Agriculture, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi concernant les stocks de commerce, qui dénonçait pour la première fois la spéculation des stocks de commerce.

La plupart de ses membres s'étaient prononcés pour une action immédiate dans le plus bref délai, la commission a nommé M. Eugène Lefebvre : vice-président, MM. Marin, Fougère, de Tinguay, Escouffier, Doussaud ; secrétaires, MM. Frédéric Berthon, Gay, Bataille, Bouligand et Payer.

Elle a décidé d'entendre le plus possible plusieurs membres du gouvernement, qui sont depuis plus de six mois. Normalement, ça doit partir. Les stocks sont faits pour être renouvelés. Pourquoi les retiennent-on, sans pour prolonger une spéculation ?

La commission proposa de faire grever sur le mal dont ils sont la cause. Mon projet troublait des situations acquises. Et quand bien même elles seraient plus nombreuses ?

Dès notre retour, nous avons tenu à rencontrer M. Raynaud.

— Le Sénat, nous dit l'ancien ministre de l'Agriculture, a voté une loi tout à fait barbare, qui ne répondait à rien de ce qu'on attendait. Quand on veut quelque chose, il faut aussi vouloir les moyens. Je ne sais ce que ce texte est devenu. Les stockistes sont des gens qui jouent sur les approvisionnements. Ils ont parfois poussé l'habileté jusqu'à faire manœuvrer leurs stocks, d'une gare à l'autre, d'un quai à l'autre, et ils ont créé des entrepôts dans les endroits les plus inattendus. Il faut que nous empêchions cette accumulation de marchandises. Il n'y a qu'un moyen : c'est la liquidation des stocks, qui aurait cet autre avantage de désengorger les gares. Dans ma proposition de loi, je leur accordais un délai à l'expiration duquel on procéderait à la vente, à la liquidation par voie d'affiches.

— Je prévoyaient des sanctions, des pénalités ; on ne fait rien sans procédure. J'é-

tais de notre côté à la cérémonie.

M. Millerand prendra place au centre de la table d'honneur, qui a été montée en fer à cheval.

— A droite et à gauche, se placeront les délégués hongro

SPORTS

BLOC-NOTES

AU POLO DE BAGATELLE

La saison du Polo bat maintenant son plein et plusieurs équipes sont à l'entraînement tous les jours. On compte sur la participation de deux équipes anglaises et espagnoles aux épreuves de la grande semaine de Paris.

Cet après-midi sera inauguré, à 5 h. 15, les nouveaux terrains de polo de Bagatelle. L'occasion des matches exhibition auront lieu entre Laurent et Max Decouf et entre Brugnon et Techner. Une partie de polo sera également jouée entre deux équipes du club.

LA JOURNÉE NAUTIQUE DE PARIS

Dimanche prochain sera la « Journée nautique de Paris ». Des régates à l'aviron y seront disputées sur la Seine, entre le pont Royal et le pont d'Iéna.

La marine de guerre y participera par des courses de bateaux à huit rameurs, dont chacun représentera l'un des arrondissements maritimes de la métropole ; par des courses de berthons à deux rameurs et par l'envoi d'un torpilleur et d'un chasseur de sous-marins, qui prendront part au défilé final qui groupera de nombreuses embarcations à moteur.

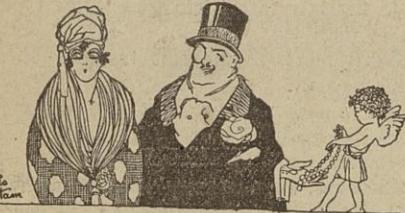
PETITES NOUVELLES

Les engagements pour les championnats de France de cyclisme ont été placés hier à l'hippodrome. Le Racing Club de France recevra jusqu'à ce soir jeudi, 5 heures, au siège social, 44, rue Duphot, les noms des joueurs désirant participer aux handicaps réservés aux membres du club.

Le succès du champion français Alavoine dans le Tour d'Italie cycliste s'affirme de plus en plus. Il est, en effet, arrivé, hier, encore premier, dans la cinquième étape : Macerata-Bologne. Alavoine occupe, maintenant, la troisième place dans le classement général.

FROLICS

Le Restaurant FROLICS, au coin du boulevard des Italiens et de la rue de Grammont, est maintenant ouvert pour des soupers dansants.



Comment résister à la séduction d'ÉROS et de ses INIMITABLES PERLES
ÉROS BUDDERIE-JOUAILLERIE, 11, rue de la Chausée-d'Antin, PARIS

AVOCAT Tous DIFFÉRENTS A FORFAIT
12, Rue d'Alger, PARIS-1^e CONSULTATIONS

COMMISSAIRES-PRISEURS Ventes
BON MOBILIER ANCIEN ET MODERNE Objets d'art, Tableaux, etc.

Vente après décès, Hôtel Drouot, salle 5, les 4 et 5 juin, à 2 heures. EXPOSITION AUJOURD'HUI. M^e Jules Brodu, commiss.-pri., 11, rue Bleue.

ASTHMATIQUES FUMEZ les TUBES LEVASSEUR Vous êtes SOULAGÉS, GUÉRIS et PRESERVES de la GRIPPE

Provenant de Ventes Judiciaires, Séquestres, Saisies VENDUS AU QUART DE LEUR VALEUR Bons de la Défense acceptés EXPÉDITIONS RAPIDES EN PROVINCE

PARIS-TROUVILLE-DEAUVILLE TRANSPORT DE BAGAGES par wagons capitonnés automobiles GARDE-MEUBLES DELAGRANGE 30, rue Drouot, Paris 4^e, r. de Cambrai Tél. Nord 12-08

Env. 5 fr. (impôt compris). C. R. du Roule, Paris et toutes Provinces

MALADIES DE LA FEMME

Tous les malades dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, Suies de couches, Pertes blanches, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Tumeurs, Cancers, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Âge doivent faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon : 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70, total : 7 francs.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

DEPOTS A L'ETRANGER. — Angleterre : Pharmacie Française Frizzell & Cie, Crambourne Street, Leicester Square, à Londres. — BELGIQUE : Pharmacie Vivario, rue de l'Université, à Liège. — SUISSE : Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève.

EXIGER LE PORTRAIT

</